



Fiche d'inscription Baseball et Softball

Nom :.....
Prénom :.....
Date de naissance :.....
Lieu de naissance :.....
Nationalité :.....
Adresse :.....
Code Postal :.....Ville :.....

TELEPHONE :

Domicile :.....
Portable :.....
Parents* :.....
*(pour les mineurs)

Email :.....

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas de problèmes :
.....

Pour les mineurs, remplir la fiche d'autorisation parentale ci-jointe.

Date :

Signature (obligatoire) :
Signature du détenteur de l'autorité parentale ou du tuteur pour les mineurs

Prix de la licence :
- 16 ans et + : 110€
- moins de 16 ans : 90€





Autorisation Parentale

Je soussignée:

agissant en qualité de : père mère tuteur tutrice

demeurant à :

tél domicile :, tél travail :

autorise mon enfant à pratiquer le baseball au sein du club :

Les MARLINS de COMPIEGNE, affilié à la **Fédération Française de Baseball Softball**.
Ma fille, mon fils, est licencié(e) à la **F.F.B.S.** par les soins du club et bénéficie d'une assurance couvrant la pratique de ce sport.

Ma fille, mon fils :

- Est autorisé(e) à quitter le club à la fin des séances
- Doit attendre son accompagnateur

Je note que mon accord pourra être sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à ma fille, mon fils pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge.

Le

Signature (obligatoire) :



Certificat Médical

Je, soussigné(e), Docteur N°.....
Certifie que Mme, Mlle, M
Né(e) le

Ne présente ce jour aucune contre-indication physique ou mentale à la pratique du baseball et/ou du softball, dans sa catégorie et dans la catégorie supérieure (mention à barrer si nécessaire).

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre le

Signature et tampon du Médecin

Précaution éventuelles (sportives, médicales, alimentaires, etc...)

.....
.
.....
.
.....
.

N° de Sécurité Sociale :

J'autorise les dirigeants du club des MARLINS de COMPIEGNE à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toutes mesures d'urgences, y compris éventuellement l'hospitalisation. En ce cas, les coûts occasionnés sont à la charge de la famille. Il est rappelé que ces frais sont remboursés par la sécurité sociale.

Le
(Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »)





Charte Sportive et Règles de vie **Approuvée par le bureau directeur le 11/10/2012**

Au sein de notre club, chacun se doit de respecter un certain nombre de règles afin de rendre la vie plus agréable mais aussi plus facile.

- 1- Chaque pratiquant s'engage à faire preuve de respect en toute occasion, notamment envers les autres membres du club ainsi que d'être solidaire avec eux.
- 2- Il est interdit de fumer et de boire dans les limites du terrain.
- 3- Lors de chaque match, tout pratiquant doit porter la tenue conforme du club.
- 4- Concernant les retards et les absences, le pratiquant se doit de prévenir le coach ou un des responsables du club dès que possible, par notion de respect.
- 5- Afin de récompenser les efforts de chacun, les pratiquants les plus assidus aux entraînements seront prioritaires sur le terrain lors des matchs et compétitions.
- 6- Le pratiquant s'engage à respecter le matériel ainsi que les installations du club.
- 7- Le pratiquant s'engage à ranger le matériel avec ses coéquipiers avant de partir.
- 8- Avoir l'esprit sportif, c'est respecter les arbitres, reconnaître la défaite lorsqu'elle a lieu ; et ne pas ridiculiser son adversaire dans la victoire.

Toute personne allant à l'encontre ou ne respectant pas cette « Charte Sportive et Règles de vie » pourra être sanctionnée sportivement.

SIGNATURE et NOM du pratiquant :

